

Décision

Générale

colonial

Décision n° 17-220-1915 Licenciements,

n° 17-220-1915

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

4 février 1915

Numéro JO

n° 220 du 28/02/1915

Date du numéro

28 février 1915

TEXTE INTÉGRAL

Par décision du 4 Février 1915. le Garde Djama Abdi mile SUN, a été licencié pour excédent d' effectif pour compter du 5 février 1915.- Errata: 10 A la décision du 26 Janvier 1915: Au lieu de Abdou Gaïd mle 501, en permission de 30 jours sans solde à compter du 26 Janvier 1915 lire Abdou Gaïd, mile 501. en congé de 4 mois sans solde à compter du 26 Janvier 1915; 2° -Ala décision du 3 février 1915: Au lieu de Mohamed Kaid, mile 687, licencié à compter dn 3 février 1915, lire. ... Mohamed Youssouf mle 439, licencié pour excédent d'effectif à compter du 3 février 1915.